

Procès-verbal d'une réunion du conseil d'administration de la Conférence régionale des élus (CRÉ) du Saguenay-Lac-Saint-Jean, tenue le jeudi 7 février 2008, à 15 h, à la salle du conseil de la Commission scolaire du Lac-Saint-Jean à Alma.

Présences

Membres du conseil d'administration	Comité plénier	Séance publique
M. Serge Simard, président d'assemblée	√	√
M. Jean-Marie Claveau	√	
M. Léonard Côté	√	√
M. Bertrand Couture	√	√
M. Denis Dahl	√	√
M. André Fortin		
Mme Liz S. Gagné	√	
M. Marc-André Gagnon	√	
Mme Audrey-Claude Gaudreault	√	√
M. Bernard Généreux	√	
M. Gilbert Goulet	√	
M. Sébastien Kurtness	√	√
M. Réjean Laforest		
M. Michel Larouche		
Mme Jeanne Lavoie	√	
M. Gilles Potvin	√	√
Mme Guylaine Proulx		
Mme Nathalie Savard	√	√
M. Gérald Scullion	√	√
M. Georges Simard	√	√
M. Jean Tremblay		
M. Martin Voyer	√	√

Députés à l'Assemblée nationale (Membres du conseil d'administration, sans droit de vote)

M. Stéphane Bédard	*	*
M. Alexandre Cloutier	*	*
M. Jacques Côté	*	*
M. Sylvain Gaudreault	*	*
M. Denis Trottier		

(*) Présence d'un attaché politique

Membres du personnel de la CRÉ

M. Daniel Giguère, directeur général
M. Alain Belley, conseiller en développement et secrétaire d'assemblée
M. Jocelyn Fortin, conseiller en développement
M. Mathieu Gravel, coordonnateur des communications
M. Serges Chiasson, conseiller en développement
Mme Jacqueline Landry, conseillère en développement
Mme Ursula Larouche, conseillère en développement

Représentant du ministère des Affaires municipales et des Régions (MAMR)

Mme Lison Rhéaume, directrice régionale

Observateurs

M. Louis Jalbert, bureau du député Stéphane Bédard

M. Martin Duval, bureau du député Sylvain Gaudreault

M. Cynthia Tardif, bureau du député Alexandre Cloutier

Mme Élise Gauthier, bureau du député Jacques Côté

Le quorum est constaté

1. Vérification du quorum et ouverture de la réunion

Le président adresse un mot de bienvenue aux membres présents.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par M. Gilles Potvin, appuyé par M. Bertrand Couture et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour de la réunion tel que reproduit ci-après et de maintenir ouvert l'article « Affaires nouvelles » pour la durée des présentes délibérations.

Que soient ajoutés les articles suivants :

- 5.6 Présidence de la Commission transports (remplacement de M. Denis Lebel)
- 6.1.1 Demande de renonciation aux frais généraux – UQAC
- 9.12 Lettre ministre Raymond Bachand (Actualisation – projet ACCORD)
- 9.13 FIER-Soutien (résiliation de l'entente de service)
- 9.14 Centre d'essaimage et d'entrepreneuriat – UQAC
- 10.1 Conseil du loisir scientifique – autorisation de signature
- 10.2 Histoire de la Compagnie de pulpe de Chicoutimi

(CRÉ-CA-07-02-08 / 2)

ORDRE DU JOUR

- 1. Quorum et ouverture de la réunion
- 2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 3. Adoption du procès-verbal de la réunion du 13 décembre 2007
 - 3.1. Suivi au procès-verbal
- 4. Dossiers en cours
 - 4.1 Frais interurbains pour la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean
 - 4.2 Comité d'évaluation du Fonds de développement régional (FDR) – analyse et recommandation
 - 4.3 Centre québécois de développement durable (CQDD) – projet de Centre collégial de transfert technologique des collèges d'Alma et de Saint-Félicien
 - 4.4 Comité transitoire de la stratégie de développement de la filière bois au Saguenay-Lac-Saint-Jean – plan d'action

- 4.5 Réaménagement de la Maison de la région – ouverture des soumissions
- 4.6 Rapport table Innovation 02
5. Affaires nouvelles
 - 5.1 Plan d'action pour l'amélioration de la compétitivité des activités de transformation d'Abitibi-Bowater au Lac-Saint-Jean
 - 5.2 Rapport du président – dossier ressources humaines
 - 5.3 Stratégie régionale d'accueil touristique – résolution de la MRC du Domaine-du-Roy
 - 5.4 Attribution des terres du domaine de l'État à des fins d'application du concept forêt-bleuet – résolution de la MRC de Maria-Chapdelaine
 - 5.5 Représentation du conseil d'administration à la Commission en condition féminine (remplacement de Mme Jeannine Girard)
6. Ententes spécifiques et administratives
 - 6.1. Contrat de service – eaux souterraines – autorisation de signature du directeur général et acceptation de la présidence du comité de gestion
 - 6.2. Table agroalimentaire – demande de renouvellement d'une entente spécifique de régionalisation
 - 6.3. Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation – nomination d'un négociateur gouvernemental dans le cadre du renouvellement de l'entente spécifique sur l'agroalimentaire
 - 6.4. Caucus des députés du Saguenay-Lac-Saint-Jean / Nord-du-Québec – entente spécifique en développement social
7. Table Québec – Régions
 - 7.1 Comité technique des directeurs généraux – réunion du 24 janvier
8. Commission régionale sur les ressources naturelles et le territoire
 - 8.1 Nomination d'un commissaire et désignation du président
 - 8.2 Avis – Parc national de la Pointe-Taillon
9. Correspondances
 - 9.1 Sommet sur l'avenir forestier – remerciements
 - 9.2 Ministre fédéral du revenu – service de douane
 - 9.3 Solidarité rurale du Québec – 15^e Conférence nationale
 - 9.4 Comité de travail provisoire sur les cyanobactéries
 - 9.5 Camp musical du Saguenay-Lac-Saint-Jean – rapport annuel
 - 9.6 CRÉ Chaudière-Appalaches – rapport d'activités 2006-2007
 - 9.7 Hydro-Québec – Inauguration de la centrale Péribonka
 - 9.8 Fédération des cégeps – rapport annuel 2006-2007
 - 9.9 Ministre fédéral de l'Industrie – Rio Tinto Alcan
 - 9.10 Conseil des arts et lettres – Rapport annuel 2006-2007
 - 9.11 Accusé de réception de la ministre Beauchamp (MDDEP) – résolution du CA – Gestion intégrée de l'eau par bassin versant
10. Affaires diverses
11. Période de questions
12. Date et lieu de la prochaine réunion
13. Clôture de la réunion

3. Adoption du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration du 13 décembre 2007

Il est proposé par M. Gilles Potvin, appuyé par M. Bertrand Couture et résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de la réunion du conseil d'administration du 13 décembre 2007 tel que rédigé.

(CRÉ-CA-07-02-08 / 3)

3.1 Suivi au procès-verbal

Le directeur général commente le suivi au procès-verbal. Tous les éléments de décision de la rencontre du 13 décembre 2007 requérant un suivi ont été réalisés. Quant aux autres éléments, ceux-ci reviennent à l'ordre du jour de la présente rencontre.

4. Dossiers en cours

4.1 Frais interurbains pour la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean – analyse sur les coûts d’abolition

Le président rappelle que la CRÉ recevait en séance plénière ce matin MM. Luc Vandal, directeur territorial et Éric Lavigne, directeur régional de Bell Aliant. Cette rencontre s’inscrivait en suivi des démarches amorcées par la CRÉ pour l’évaluation des scénarios d’abolition de frais interurbains en région (région 02 ou territoire de MRC).

Suite aux informations communiquées et aux échanges qui ont suivi, la décision en regard de cet article est reportée à la séance du 13 mars prochain. Étant convenu que d’ici-là, les tableaux informatifs commentés par les représentants de Bell Aliant seront communiqués pour référence aux MRC et que des informations complémentaires seront acheminées à la CRÉ sur les modalités imposées par le CRTC en matière d’obligation de consultation des populations concernées, lorsque celle-ci requise.

4.2 Comité d’évaluation du Fonds de développement régional (FDR) – analyse et recommandation

Mme Jeanne Lavoie est invitée à présenter et à commenter le rapport ainsi que les recommandations du comité d’évaluation du FDR.

Il est proposé par M. Denis Dahl, appuyé par M. Léonard Côté et résolu à l’unanimité :

- D’accepter le Guide général du Fonds de développement régional (FDR) tel que proposé, sous réserve d’une révision des modalités applicables à la contribution financière exigée du promoteur de manière à ne pas introduire des restrictions qui pourraient porter préjudice à certaines initiatives. De même, en ce qui trait à l’aide pouvant être versée aux entreprises, ceci demeure sujet à l’autorisation du Conseil du trésor en réaction aux interventions du ministère des Affaires municipales et des Régions (MAMR);
- D’autoriser la formation d’un comité-conseil du FDR avec mandat de recommandation au conseil d’administration de la CRÉ des demandes d’aides financières;
- De désigner Mmes Jeanne Lavoie et Guylaine Proulx, ainsi que M. Jean-Marie Claveau à titre de membres de ce comité-conseil, étant compris que le directeur général et les professionnels de la CRÉ appuieront les membres dudit comité dans l’exécution de ce mandat.

(CRÉ–CA–07-02-08 / 4.2)

4.3 Centre québécois de développement durable (CQDD) – projet de Centre collégial de transfert technologique des collèges d’Alma et de Saint-Félicien

Attendu la demande d’aide financière, d’un montant de 225 000\$ / 3 ans, inscrite par le Centre québécois de développement durable (CQDD) en regard du projet de mise en place d’un Centre d’expertise pour répondre aux nombreux besoins de l’organisation au niveau de la recherche;

Attendu que le comité exécutif s’est montré réceptif au projet mais que dans l’état actuel des connaissances il ne peut recommander l’acceptation, en totalité, de la demande du promoteur;

Attendu que le comité exécutif, par cette recommandation, est d’avis qu’une aide financière initiale de l’ordre de 70 000\$ devrait permettre au promoteur de poursuivre ses démarches, de préciser l’envergure du projet et de fournir des renseignements complémentaires utiles à la juste appréciation du projet;

Attendu que la CRÉ pourra, le cas échéant, ajouter à cette contribution initiale selon les développements à survenir dans ce projet;

À CES CAUSES :

Il est proposé par M. Bertrand Couture, appuyé par M. Georges Simard et résolu à l’unanimité que le conseil d’administration entérine la recommandation du comité exécutif en autorisant une participation financière initiale d’un montant de 70 000\$, soit un premier versement de 35 000\$ sur l’exercice financier actuel et un deuxième versement d’un montant identique sur l’exercice financier 2008–2009, au bénéfice du Centre québécois de développement durable (CQDD) dans le cadre de son projet de mise en place d’un Centre d’expertise pour répondre aux nombreux besoins de l’organisation au niveau de la recherche. Étant compris qu’une aide financière additionnelle pourra être octroyée, le cas échéant, selon les développements à survenir dans ce projet.

Que le président soit et est autorisé à signer, pour et au nom de la Conférence régionale des élus (CRÉ), tous document et entente relatifs à cette contribution financière.

(CRÉ–CA–07-02-08 / 4.3)

4.4 Comité transitoire de la stratégie de développement de la filière bois au Saguenay–Lac-Saint-Jean – plan d’action

Cet article est reporté à une prochaine rencontre.

4.5 Réaménagement de la maison de la région – ouverture des soumissions

Il est proposé par M. Bertrand Couture, appuyé par M. Denis Dahl et résolu à l’unanimité :

- D’autoriser la réalisation du projet de rénovation de la Maison de la région au coût de 293 308\$;
- De permettre à la CRÉ de contracter un emprunt hypothécaire au montant de 280 000\$ auprès de la Caisse populaire de Jonquière;
- D’affecter le Fonds de développement régional au montant de 16 511\$ pour l’aménagement des locaux;
- D’autoriser le directeur général à signer tous les documents relatifs à la réalisation du projet en conformité avec la présente résolution.

(CRÉ–CA–07-02-08 / 4.5)

4.6 Rapport Table Innovation 02

M. Jocelyn Fortin informe que le groupe Alliance Innovation 02 tiendra sous peu (20 février) une conférence de presse pour annoncer un événement spécial à lequel les PME de la région seront conviées à participer à des de cercles de créativité et d'innovation.

5. Affaires nouvelles

5.1 Plan d'action pour l'amélioration de la compétitivité des activités de transformation d'Abitibi-Bowater au Lac-Saint-Jean

M. Sébastien Kurtness, représentant du Conseil des Montagnais, annonce qu'il se retire des discussions et de la décision en regard de cet article, en raison notamment de l'obligation faite au gouvernement du Québec de consulter et d'accommoder les communautés autochtones sur toute question relative au développement et à la mise en valeur des ressources naturelles sur le territoire et des négociations entreprises depuis deux ans entre la communauté de Mashteuatsh et les dirigeants d'Abitibi-Bowater. Monsieur Kurtness demande à ce que soit annoté au présent procès-verbal le retrait ainsi signifié.

Attendu que le comité exécutif de la Conférence régionale des élus (CRÉ) du Saguenay-Lac-Saint-Jean a donné mandat à CIDEL de produire, pour la région, les avis sur les projets de consolidation touchant le territoire Maria-Chapdelaine et Domaine-du-Roy;

Attendu que le *Plan d'action pour l'amélioration de la compétitivité des activités de transformation d'Abitibi-Bowater au Lac-Saint-Jean* a été présenté au Conseil d'administration de CIDEL, ainsi qu'aux représentants de la ville de Roberval et des municipalités de Saint-Thomas-Didyme et de Girardville, le mardi 22 janvier 2008;

Attendu que CIDEL a procédé à l'analyse dudit plan et transmis le 25 janvier 2008 à la CRÉ, conformément au mandat confié par le comité exécutif, une recommandation à l'effet d'appuyer le *Plan d'action pour l'amélioration de la compétitivité des activités de transformation d'Abitibi-Bowater au Lac-Saint-Jean*;

Attendu que CIDEL a reçu les résolutions d'appui des villes de Roberval et de Saint-Félicien, des municipalités de Saint-Thomas-Didyme et de Girardville en regard dudit plan et transmis ces dernières à la CRÉ en date du 5 février 2008;

Attendu que la responsabilité de transmettre les avis en regard des plans de rationalisation/consolidation des entreprises forestières, dont celui d'Abitibi-Bowater pour le Lac-Saint-Jean, appartient à la CRÉ.

À CES CAUSES :

Il est proposé par M. Georges Simard, appuyé par M. Gilles Potvin et résolu à l'unanimité que la Conférence régionale des élus (CRÉ) du Saguenay-Lac-Saint-Jean fasse sienne la recommandation énoncée par CIDEL et qu'elle transmette au ministre des Ressources naturelles et de la Faune, monsieur Claude Béchar, les résolutions d'appui de CIDEL, des villes de Roberval et de Saint-Félicien, des municipalités de Saint-Thomas-Didyme et Girardville à titre d'avis de la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean.

(CRÉ-CA-07-02-08 / 5.1)

5.2 Rapport du président – dossier ressources humaines

Le président fait rapport de la recommandation du comité exécutif suite au processus d'évaluation des compétences professionnelles de M. Daniel Giguère et ce, à la conclusion de sa période de probation au poste de directeur général.

Sur recommandation unanime du comité exécutif, **il est proposé** par M. Denis Dahl, appuyé par M. Bertrand Couture et résolu à l'unanimité de confirmer dans son emploi à la direction générale, M. Daniel Giguère.

(CRÉ-CA-07-02-08 / 5.2)

5.3 Stratégie régionale d'accueil touristique – résolution de la MRC du Domaine-du-Roy

En regard de cette demande, il est mentionné que des échanges sont déjà amorcés auprès de l'Association touristique régionale (ATR) et de la Table des préfets de la région.

5.4 Attribution des terres du domaine de l'État à des fins d'application du concept forêt-bleuet – résolution de la MRC de Maria-Chapdelaine

Attendu la résolution adoptée par le Syndicat des producteurs de BLEUETS du Saguenay-Lac-Saint-Jean demandant au ministère des Ressources naturelles et de la Faune de mettre en disponibilité 1 200 ha. en 2008 selon le programme actuellement en vigueur;

À CES CAUSES :

Il est proposé par M. Denis Dahl, appuyé par M. Gérald Scullion et résolu à l'unanimité que la CRÉ demande au ministère des Ressources naturelles et de la Faune de lever le moratoire concernant le Programme d'attribution des terres du domaine de l'État sous aménagement forestier à des fins de bleuetière. Tel que convenu, les conditions du programme actuel seront appliquées pour l'appel d'offre de 2008.

(CRÉ-CA-07-02-08 / 5.4)

5.5 Représentation du conseil d'administration à la Commission en condition féminine (remplacement de Mme Jeannine Girard)

Il est proposé par M. Léonard Côté, appuyé par M. Bertrand Couture et résolu à l'unanimité de désigner Mme Liz S. Gagné à titre de représentante de la CRÉ à la Commission en condition féminine.

(CRÉ-CA-07-02-08 / 5.5)

5.6 Présidence de la Commission transports (remplacement de M. Denis Lebel)

Sur recommandation du président, **il est proposé** par M. Bertrand Couture, appuyé par M. Gilles Potvin et résolu à l'unanimité de nommer M. Réjean Laforest à la présidence de la Commission transports en remplacement de M. Denis Lebel.

(CRÉ-CA-07-02-08 / 5.6)

6. Ententes spécifiques et administratives

6.1 Contrat de service – eaux souterraines – autorisation de signature du directeur général et acceptation de la présidence du comité de gestion

M. Alain Belley commente le contenu d'une entente de services à conclure avec l'Université du Québec à Chicoutimi et divers partenaires régionaux et gouvernementaux en regard du lancement de la phase 1 du projet de recherche sur les eaux souterraines.

Il est proposé par M. Denis Dahl, appuyé par M. Georges Simard et résolu à l'unanimité :

- ✓ D'amender la résolution CRÉ-CA-15-03-07 / 7.2 afin de tenir compte d'une nouvelle cédule de déboursés à savoir qu'un premier versement de 25 000\$, équivalant à 50 % de l'engagement autorisé, sera versé au PROMOTEUR au cours de l'exercice financier 2007-2008 à la suite de la signature de l'entente et un deuxième et dernier versement d'un montant de 25 000\$, équivalant à 50 % de l'engagement autorisé, sera versé au PROMOTEUR au cours de l'exercice financier 2008-2009, suite à une recommandation positive du comité de gestion;
- ✓ D'accepter les termes de l'entente de service et autoriser le directeur général à la signer;
- ✓ D'accepter la présidence du comité de gestion.

(CRÉ-CA-07-02-08 / 6.1)

6.1.1. Demande de renonciation aux frais généraux

Attendu qu'en préalable à la ratification de cette entente, les parties signataires ont sollicité l'intervention de la CRÉ afin d'interpeller les autorités de l'UQAC pour que celles-ci dérogent et renoncent, par mesure d'exception et dans ce cas précis, à la pratique habituelle en matière de frais généraux applicables aux subventions externes. Et ce, au motif principal que ce projet devrait permettre, à terme, de consolider et de développer l'expertise de notre université régionale en matière de recherche, d'acquisition de connaissances et de gestion sur les eaux souterraines, expertise qui pourrait faire de celle-ci un chef de file dans le domaine au Québec.

À ces causes :

Il est proposé par M. Denis Dahl, appuyé par M. Georges Simard et résolu à l'unanimité que la CRÉ adresse aux dirigeants de l'UQAC une requête afin de surseoir à la pratique habituelle de cette institution en matière de frais généraux appliqués aux subventions externes et ce, en regard du projet de recherche sur les eaux souterraines (phase 1) .

(CRÉ-CA-07-02-08 / 6.1.1)

6.2 Table agroalimentaire – demande de renouvellement d'une entente spécifique de régionalisation

Le directeur général fait rapport sur l'orientation adoptée par le dernier comité exécutif en regard à ce dossier.

6.3 Ministère de l’Agriculture, des Pêcheries et de l’Alimentation – nomination d’un négociateur gouvernemental dans le cadre du renouvellement de l’entente spécifique sur l’agroalimentaire

À titre d’information, il est mentionné que M. Alain Dessureault, directeur régional du MAPAQ agira à titre de négociateur gouvernemental dans le cadre des discussions visant le renouvellement de cette entente.

6.4 Caucus des députés du Saguenay–Lac-Saint-Jean / Nord-du-Québec – entente spécifique en développement social

Il est indiqué que le caucus des députés de la région est intervenu auprès du ministre de la Santé et des Services sociaux afin d’appuyer les démarches du RRDS pour la négociation d’une entente spécifique en développement social.

7. Table Québec – Régions

7.1 Comité technique des directeurs généraux – réunion du 24 janvier

Le directeur général commente sommairement les dossiers abordés lors de la dernière rencontre des directeurs généraux (TQR-technique). Entre autres, il a été question du processus de négociation des ententes spécifiques, notamment d’une nécessaire harmonisation interministérielles afin d’éviter un engorgement dans le nombre d’entente à traiter simultanément et d’une révision de la politique de péréquation du FDR et ce, en prévision de la hausse de l’enveloppe (10 M\$) prévue pour l’exercice financier 2009–2010.

La prochaine rencontre de la TQR est prévue pour le 21 février.

8. Commission régionale sur les ressources naturelles et le territoire

8.1 Nomination d’un commissaire et désignation du président

Cet article est reporté à une prochaine rencontre puisque des échanges préalables devront avoir lieu avec le Conseil de bande de Mashteuiatsh conformément à l’entente conclue entre la CRÉ et cette instance.

8.2 Avis – Parc national de la Pointe-Taillon

Il est proposé par M. Léonard Côté, appuyé par M. Gérald Scullion et résolu à l’unanimité d’accepter le contenu de l’avis à être déposé par la CRÉ au ministère du Développement durable, de l’Environnement et des Parcs, dans le cadre des audiences sur le projet d’agrandissement du Parc national de la Pointe-Taillon, étant compris que sera retiré de ce mémoire le paragraphe référant à l’établissement d’un partenariat public-privé.

(CRÉ–CA–07-02-08 / 8.2)

9. Correspondances

Le conseil d'administration prend acte du contenu des accusés de réception énoncés ci-après :

- 9.1 Sommet sur l'avenir forestier – remerciements
- 9.2 Ministre fédéral du revenu – service de douane
- 9.3 Solidarité rurale du Québec – 15^e Conférence nationale
- 9.4 Comité de travail provisoire sur les cyanobactéries
- 9.5 Camp musical du Saguenay–Lac-Saint-Jean – rapport annuel
- 9.6 CRÉ Chaudière-Appalaches – rapport d'activités 2006–2007
- 9.7 Hydro-Québec – Inauguration de la centrale Péribonka
- 9.8 Fédération des cégeps – rapport annuel 2006–2007
- 9.9 Ministre fédéral de l'Industrie – Rio Tinto Alcan
- 9.10 Conseil des arts et lettres – Rapport annuel 2006–2007
- 9.11 Accusé de réception de la ministre Beauchamp (MDDEP) – résolution du CA – Gestion intégrée de l'eau par bassin versant
- 9.12 Lettre ministre Raymond Bachand (Actualisation – projet ACCORD)
- 9.13 FIER-Soutien (résiliation de l'entente de service)

Attendu la demande adressée par le président de la corporation FIER-Soutien ayant pour objet de résilier l'entente de services intervenue avec la CRÉ et les motifs en appui;

À CES CAUSES :

Il est proposé par M. Bertrand Couture, appuyé par M. Denis Dahl et résolu à l'unanimité de résilier l'entente de service conclue entre la CRÉ et le FIER-Soutien.

(CRÉ-CA-07-02-08 / 9.13)

9.14 Centre d'essaimage et d'entrepreneuriat – UQAC

10. Affaires diverses

10.1 Conseil du loisir scientifique – autorisation signature de la lettre d'entente du projet « Les coulisses de la science »

Il est proposé par M. Denis Dahl, appuyé par M. Georges Simard et résolu à l'unanimité d'autoriser le président à signer, pour et au nom de la CRÉ, la lettre d'entente à intervenir avec le Conseil du loisir scientifique du Saguenay—Lac-Saint-Jean en regard de la contribution financière, d'un montant de 7 000\$, octroyée en juillet 2007 au projet « Les coulisses de la science ».

(CRÉ-CA-07-02-08 / 10.1)

10.2 Histoire de la Compagnie de pulpe de Chicoutimi

Attendu la demande d'appui sollicité par la Corporation du Musée du Saguenay–Lac-Saint-Jean et du site de La Pulperie en regard du projet de développement d'une nouvelle exposition permanente sur l'*Histoire de la Compagnie de pulpe de Chicoutimi*;

Attendu que la *Compagnie de pulpe de Chicoutimi* constitue un puissant témoignage de l'histoire sociale et économique de la région;

Attendu que le projet d'une nouvelle exposition permanente sur l'*Histoire de la Compagnie de pulpe de Chicoutimi* revêt un aspect capital pour la vie culturelle, touristique et économique de la ville de Saguenay et de la région.

À CES CAUSES :

Il est proposé par M. Léonard Côté, appuyé par Mme Audrey-Claude Gaudreault et résolu à l'unanimité que le conseil d'administration de la Conférence régionale des élus (CRÉ) du Saguenay-Lac-Saint-Jean confirme son appui aux démarches entreprises par la Corporation du Musée du Saguenay-Lac-Saint-Jean et du site de La Pulperie visant le développement d'une nouvelle exposition permanente sur l'*Histoire de la Compagnie de pulpe de Chicoutimi*.

(CRÉ-CA-07-02-08 / 10.2)

11. Période de questions

Aucune question n'est soulevée.

12. Date et lieu de la prochaine réunion

La prochaine réunion du conseil d'administration aura lieu le jeudi 13 mars 2008. L'endroit sera confirmé ultérieurement.

13. Clôture de la réunion

La rencontre a été levée sur proposition unanime à 15h50.

M. Serge Simard
Président
Président d'assemblée

M. Jean-Marie Claveau
Secrétaire trésorier

Alain Belley
Conseiller en développement
Secrétaire d'assemblée
/ab